



Payments,
Cash Management

Contact :

Emmanuelle WEISBERG

Partner BU IP2

ip2@investance-partners.com

Sommaire

Actualités sectorielles - Relever le défi de la souveraineté

- Le Wallet WERO européen remplace le Wallet français PAYLIB
- La Vérification du Bénéficiaire (VoP) en appui au déploiement du virement instantané

Actualités réglementaires - Lutter contre la fraude

- Blocage des appels téléphoniques non authentifiés
- Rapport de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

Du côté des paiements RSE...

Actualités sectorielles

Avec le lancement du wallet Wero, certaines solutions de paiement nationales s'arrêtent au bénéfice de solutions européennes qui font barrage par exemple à Mastercard, Apple Pay ou Google Pay. Leur développement s'accompagne d'innovations techniques pour lutter contre la fraude et maintenir la confiance du système.

- Ce nouveau wallet européen WERO est un service de paiement mobile instantané qui présente l'avantage de pouvoir envoyer de l'argent instantanément vers un autre compte, en désignant le bénéficiaire par son numéro de mobile. PAYLIB qui comptait 35 millions d'inscrits en France va progressivement disparaître au profit d'une solution au service de l'Europe des paiements. Pendant la phase de transition, les deux solutions seront compatibles. Une fois validés, les paiements sont immédiatement débités du compte bancaire. De la même manière, la réception des fonds est immédiate. Ce sera donc plus facile d'envoyer des fonds vers des comptes bancaires par exemple allemands ou belges, et à terme dans tous les pays de l'espace unique des paiements (SEPA).
- La Vérification du Bénéficiaire (VoP) accompagne le déploiement du virement instantané. STET et SEPAmail.eu vont mettre en place une solution interopérable de Vérification du Bénéficiaire (VoP). DIAMOND, la solution de vérification d'IBAN développée par SEPAmail.eu, a été sélectionnée par la communauté bancaire française pour répondre aux exigences des nouvelles réglementations européennes sur la Vérification du Bénéficiaire (VoP), qui deviendra obligatoire en 2025 pour tous les prestataires de services de paiement (PSP) de la zone SEPA utilisant l'euro, conformément au Règlement sur les Paiements Instantanés (IPR).



Actualités réglementaires

Le cadre de régulation des paiements évolue en Europe, stablecoins et tokenisation sont à l'étude comme de nouvelles voies pour sécuriser les transactions.

Les grands sujets qui occupent l'essentiel de l'actualité restent ceux sur : la fraude et les moyens de lutter contre les manipulations psychosociales, la Verification of Payee (VoP), l'IA et l'Identité numérique.

- Dès octobre 2024, les opérateurs téléphoniques devront bloquer les appels téléphoniques non authentifiés. Une manière de contrer les fraudeurs par "spoofing", qui usurpent les numéros de téléphone des banques pour abuser leurs victimes en se faisant passer pour un conseiller. L'Arcep, le régulateur des télécoms, sera chargé de s'assurer que les opérateurs remplissent leurs obligations. Ce type de fraude a pesé pour 43% du montant total de la fraude au virement, soit un préjudice total de l'ordre de 94 millions d'euros, selon le récent rapport de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiements (OSMP). D'où la volonté des pouvoirs publics de trouver des parades à ce type de fraude.
- D'après le Rapport de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement 2023 publié en septembre 2024, le montant total de fraude reste sous la barre des 1,2 milliard d'euros mais relève toutefois des évolutions différenciées selon les moyens de paiement. La fraude au chèque baisse mais persiste. Rapporté à son usage qui s'est contracté de 13,4% en un an, son taux de fraude augmente. Cela en fait le moyen de paiement de proximité le plus fraudé, très loin devant la carte bancaire (celle-ci étant moins exposée que les paiements sur internet).
- Dans le viseur : la manipulation par téléphone pour amener la victime à authentifier les transactions frauduleuses, l'usage de chèques perdus ou volés, les mules, les contrefaçons...



IA et innovation au service de la lutte contre la fraude pour des paiements en toute confiance.

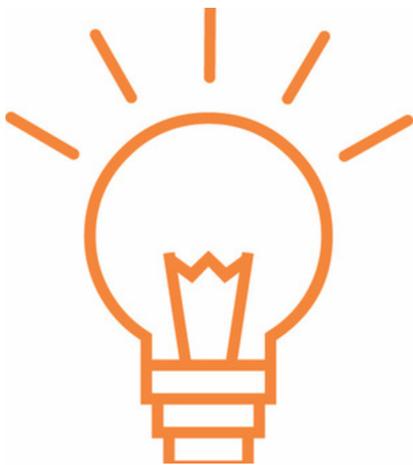
- STET, l'un des leaders européens des infrastructures de marché des paiements, qui a traité plus de 35 milliards de transactions en 2023, et Feedzai, le leader du marché dans la lutte contre la criminalité financière avec l'IA, ont mis en place la solution de gestion de la fraude basée sur l'IA de Feedzai. Ce partenariat permet de sécuriser et renforcer la confiance numérique dans chaque transaction de paiement. Cette alliance dans les services de gestion de la fraude apporte une grande valeur ajoutée aux prestataires de services de paiement (PSP), en les alertant dès qu'une transaction semble suspecte.
- Lloyds Bank s'est associée à Cleareye.ai, une plateforme spécialisée dans l'intelligence artificielle (reconnaissance optique de caractères et algorithmes de traitement), pour utiliser l'IA afin de rationaliser le traitement et la vérification de conformité des documents relatifs au financement du commerce et trade finance.



Volet RSE

La carte est un moyen de paiement au coeur de la transition écologique pour payer “vert” et “français”.

BoursoBank continue de gagner des parts de marché [progresse comme banque principale (+1 point sur un an)] et poursuit par ailleurs ses engagements de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).



Plus d'un paiement sur trois par carte est réalisé via wallet (+41 % en un an) et 82 % des paiements de proximité sont sans contact (+5 points sur un an). 79 % des virements sortants sont réalisés en virements instantanés gratuits (+3 points sur un an).

Au 2ème trimestre 2024, près d'un nouveau client sur cinq a opté pour une version totalement dématérialisée de sa carte bancaire, donc sans support physique amenant une empreinte carbone du paiement réduite.

UpCoop et CB expérimentent les premières cartes de paiement 100% “made in France” pour le versement des aides sociales.

Il existe de nombreuses manières d'assurer le versement des aides sociales : virements bancaires, lettres-chèques, chèques papiers... Pour moderniser cela, ils associent leurs expertises afin d'expérimenter auprès des collectivités locales, organismes sociaux, associations et ONG : proposant une solution digitale pour le versement de leurs aides sociales.

Elle prend la forme d'une carte de paiement physique ou virtuelle (pour les paiements mobiles). Universelle, inclusive et adossée à une application mobile, la démarche s'inscrit dans une stratégie « zéro cash » qui vise à concentrer les interventions sur l'accompagnement social et à sécuriser le parcours de bout en bout, jusqu'à la restitution au financeur, des sommes non dépensées.

Les initiatives de place :

Au 1er janvier 2024, la France comptait un peu moins de 69 millions d'habitants pour 77 millions de cartes en circulation.

Si 60% des paiements sont réalisés par carte, de nombreuses initiatives sont prises pour décarboner ces paiements ou leur/s support/s : carte en bois, recyclage de plastique....

Ce type d'initiative contribue à atteindre l'objectif de neutralité carbone.



En lien avec l'actualité :

- **La Fédération Bancaire Française** publie un guide et éclaire sur les solutions pour les personnes en situation de fragilité financière
- **FAQ CyberDico ANSSI**
- Lancement de la campagne de lutte contre la fraude aux paiements
- L'EPC donne la parole pour une rétrospective sur la création de l'espace SEPA

L'évènement du mois

Tous CyberEngagés



Le Mois européen de la cybersécurité a pour missions la sensibilisation, la prévention et l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance.

Renforçons la vigilance face aux tentatives de fraude aux moyens de paiement. Quelques reflexes :

« Codes, mots de passe et identifiants bancaires : NE DONNEZ JAMAIS CES DONNÉES ».

- Jamais votre conseiller bancaire ne vous demandera un code, un mot de passe ou un identifiant, ni d'effectuer ou de valider des opérations.
- N'utilisez jamais un lien ou numéro de téléphone qui est inséré dans un message ou dans un bandeau publicitaire.
- Regardez de très près l'origine des messages reçus.
- Signalez rapidement au 33700 les SMS qui vous semblent de nature frauduleuse.
- Ne confiez jamais votre instrument de paiement à une tierce personne (proche, coursier...).
- Contactez au plus vite votre conseiller ou votre prestataire de services de paiement en cas de suspicion de fraude.

Le saviez-vous ?



En cette année 2024, nous fêtons les 50 ans du dépôt du premier brevet de la carte à mémoire, et les 40 ans de la création du Groupement des Cartes Bancaires (qui n'étaient pas encore CB).

Nous vous retrouverons bientôt pour de nouvelles actualités.